



## Faux documents et fausse signature

Par **boat**, le **03/04/2015** à **15:52**

bonjour,

je suis maire d'une commune, je voudrais savoir le risque qu'encourt la personne qui a fait de faux documents d'huissier de justice et fausse signature d'un huissier de justice. Tous ces documents sont sous les mains du tribunal administratif. Je voudrais aussi savoir comment se renseigner pour voir si la personne a aussi fait des faux cv et un faux diplôme d'aide médico psychologique (AMP) dans le secteur social.